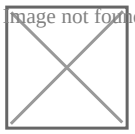

Mainlevée d'une curatelle

Par **Moise Edith**, le **09/11/2016** à **21:47**

Bonjour,

Cela fait plus de 10 ans que je suis sous curatelle. Cela ne m'a pas toujours rendu la vie facile. J'aimerai pouvoir m'occuper de mes affaires seule, pouvoir gérer mes affaires à mon compte. Je suis sous curatelle après avoir fait une dépression. Après 10 ans, je suis toujours sous traitement mais je me sens nettement mieux. Il y'a quelque jours le Juge des Tutelles a renouvelé la curatelle pour une durée de 3 ans encore. Tout cela me fatigue, j'aimerai beaucoup retrouver mon autonomie passée, comment faire ?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés